

Saint-Denis le mardi 9 avril 2013,

# Les Vendredis de la colère

## Débrayage chaque vendredi de 10h à 11h devant l'Hôtel de Ville

Débrayage reconductible déposé pour les directions du Développement Social et des Solidarités, de la Santé, de la Culture et de l'Enfance

Ce préavis peut être élargi à d'autres directions à la demande des collègues qui le souhaitent

**Les vendredis de la colère ont débuté le 5 avril 2013 avec le mouvement de l'ensemble du Service Social Municipal et de collègues du CCAS, rejoignons le mouvement !**

### **POURQUOI EN EST-ON ARRIVE LA ?**

#### **Crise mondiale**

Depuis 2008 et la crise des subprimes, le FMI, l'Europe et les Gouvernements renforcent les caisses des banques et des actionnaires à coups de milliards sur le dos des droits des travailleurs. Dans toute l'Europe se pratiquent ces politiques d'austérité. La France n'y échappe pas et le gouvernement obéit sagement pour réaliser une baisse des déficits.

#### **Crise en France**

Pour baisser les déficits, la CFDT, la CGC et la CFTC ont signé avec le MEDEF un accord (l'ANI) permettant aux entreprises d'adapter leurs activités et de rendre le travailleur flexible à souhait (facilitation des licenciements, horaires flexibles, baisse des salaires en échange d'une hausse du temps de travail..) Cet accord est celui de la compétitivité, il permet aux entreprises de faire baisser le coût du travail.

Pour faire baisser le taux de chômage, on proposera encore des contrats précaires dits « de génération » ou « d'avenir » (à défaut des contrats statutaires de la fonction publique), synonymes de reculs sociaux pour les travailleurs, tout comme les contrats emploi jeunes ou le cpe précédemment. Pour « combler le déficit de la sécurité sociale », on sera contraint à l'avenir de souscrire à des assurances privées. Pour ces assurances, ce détournement vers la santé privée est un marché (entendez profits) juteux et les travailleurs seront encore une fois perdants.

#### **Et les collectivités dans tout ça ?**

En ce qui concerne les collectivités locales, l'Etat a annoncé des économies. Mardi 12 février, devant les élus du Comité des finances locales, **Jérôme Cahuzac, notre EX ministre mafieux délégué au budget, madame Lebranchu, ministre de la réforme de l'État et madame Escoffier ministre déléguée à la décentralisation ont averti les élus d'une baisse de 4,5 milliards d'euros des dotations d'État pour 2013, 2014, 2015. "On nous a annoncé la douloureuse" résume le socialiste André Laignel...** (Sources : Le Monde du 14/02/13) Ce qui revient à 1,5 milliards par an de baisse de dotation de l'Etat.

Dans ce contexte de crise économique organisée au profit des entreprises, que feront les collectivités ? Sans résistance locale et à l'échelle du pays, elles restructureront massivement nos services. Nous sommes la dernière fonction publique à « dégraisser », tous les budgets de la fonction publique d'Etat, et de la fonction publique hospitalière ont été laminés ces dernières années, et continuent de l'être sous le gouvernement dit « socialiste ».

#### **Et notre mairie dans tout ça ?**

La Mairie de Saint-Denis prodigue aujourd'hui des services publics innovants et volontaristes : Centre de Santé municipaux (il n'y a que 5% des Centres de Santé qui sont municipaux en France), Service Social Municipal (seule 7 communes du département en possèdent), Repas à 15 centimes d'euros pour les enfants des familles les plus précaires, Offre péri-scolaire de qualité, Offre culturelle riche (Archéologie municipale, Musée, Cinéma d'art et d'essai...), Constructions d'écoles chaque année, ... **Comment fera-t-elle à l'avenir ?** Quel devenir de nos missions ? Quelle coupes budgétaires, quels postes supprimés ? Quelles privatisation à venir ? Le service public communal de proximité est devenu l'un des derniers remparts pour nos publics de plus en plus précarisés. Le dernier bilan social comptait 3000 agents communaux, dont la moitié est précaire, quel devenir pour tous ces collègues ?

## **Et nous dans tout ça ?**

**Depuis quelques mois, nous assistons au développement d'un management autoritaire dans nos services.**

**Comment ?** A la Direction de la Santé : réorganisation du service avec concentration des pouvoirs dans la haute administration, à la Direction des Solidarités et du Développement Social : mise à mal de plusieurs collègues et manque de réel dialogue social, dans différentes Directions : convocations autoritaires avec intimidation, et une Direction Générale qui cautionne ces pratiques. D'un point de vue syndical, SUD n'échappe pas à ce traitement : Préavis de grève non communiqués aux directions (empêchant de fait le droit de grève de s'organiser), courrier du DGS attestant de mises à mal nominatives de cadres dans nos tracts et courriers (ce qui est faux, ce sont les organisations de travail managériales que nous dénonçons et non des individus en tant que tel), pétitions contre le droit de manifester....

**Pourquoi ?** Nous constatons que de plus en plus de collègues qui travaillent de longue date dans la mairie et qui sont très investis dans leurs missions, convaincus du bien fondé d'un service public municipal de qualité, sont mis à mal. A force de réprimande, de discrimination, de mises au placard, de plus en plus d'entre elles et eux, soit partent de la mairie, soit se taisent, soit s'arrêtent pour souffrance au travail. Bref, renoncent à leur investissement auprès du public pourtant précieux, et dans ces conditions ne parviennent plus à trouver du sens à leur travail. Cette démoralisation organisée par la haute administration a pour but, de nettoyer la mairie de ses agents les plus impliqués et permet de préparer le terrain aux futures restructurations violentes qui auront lieu après les élections, à cause des baisses drastiques de financement de l'Etat. Et la boucle est bouclée.....

**Notre rôle dans de telles conditions, est à la fois de défendre nos collègues par la SOLIDARITE inter-service, et de défendre les usagers par la défense du service public coûte que coûte, quel que soit notre employeur**

### **La Direction de la Santé de Saint Denis :**

Un problème spécifique, et des méthodes communes aux autres Directions.

Le problème : depuis l'installation d'une nouvelle Direction de la Santé il y a un an, une vaste réforme structurelle a été engagée, avec l'accord total des élus. Par la centralisation du pouvoir, l'introduction revendiquée de méthodes managériales issues de l'entreprise, et la déresponsabilisation de tous les personnels, la Municipalité prépare le démantèlement des structures de soins et de prévention sur la ville.

Les méthodes : suppression des structures de réflexion démocratiques pluri disciplinaires, parcellisation des tâches, multiplication des cadres intermédiaires sur des profils de poste flous, déplacements autoritaires des personnels, menaces non voilées sur les missions de santé publique, management autoritaire, pression sur les personnes, humiliations publiques, mensonges et déni de réalité.

Le résultat : des personnels maltraités, en très grande souffrance, et une direction et des élus sourds à tous leurs appels.

Trois grèves en six mois, et toujours aucune écoute, aucun amendement. La désorganisation du service est en marche accélérée, avec la bénédiction de tous les élus.

### **Le Service Social Municipal :**

Saint-Denis le 25/03/2013

L'ensemble des personnels du service social municipal (SSM) ainsi que des personnels du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), services rattachés à la Direction des Solidarités et du Développement Social (DSDS) se sont mis en grève le lundi 25 mars 2013 pour dénoncer des pratiques managériales autoritaires et humiliantes menées par la Directrice de la DSDS.

Nous dénonçons fortement ces pratiques destructrices, qui viennent heurter les principes et les valeurs pourtant affichées par la Municipalité.

Depuis l'arrivée de la directrice en 2006, le SSM est l'objet d'une entreprise de déstabilisation continue et méthodique par celle-ci.

La directrice, dans son entreprise de déstabilisation des cadres et des agents qui composent le SSM, œuvre en permanence à nourrir des tensions inter-services au sein de sa direction d'une part, et entre notre service et les partenaires d'autre part.

Alors que le SSM et le CCAS, par exemple, pourraient travailler en toute complémentarité dans leurs champs respectifs et dans l'intérêt premier du service public rendu à l'utilisateur, la directrice n'a cessé de les opposer et de les mettre en concurrence.

La Municipalité de Saint-Denis a toujours affiché sa volonté de conserver le Service Social Municipal pour participer à la mise en œuvre de sa politique sociale locale, mais la directrice de la DSDS n'a jamais accepté cette orientation politique et œuvre depuis son arrivée à ce que le SSM soit rendu au Conseil Général.

Force est de constater que pour le moment elle n'y parvient pas, aussi elle multiplie et intensifie par ses pratiques managériales disqualifiantes la mise à mal du service et des agents qui le composent. L'ensemble des collègues du SSM.

### **Vendredis de la colère, pourquoi ?**

- Dire tout haut les dysfonctionnements pour les régler
- Ne plus être isolés en portant collectivement nos revendications
- Faire pression sur la haute administration et nos élus pour mettre en place un vrai dialogue social et une réelle prévention des risques psycho-sociaux
- Construire la solidarité dans la dignité !





**SYNDICAT SUD CT 93 – Section SUD Mairie de Saint Denis**

**Adresse mail :** sudstdenis@gmail.com

**Tel :** 06 51 74 64 26 /// 06 21 49 55 34

**Blog :** www.solidaires.saintdenis.over-blog.org

Saint-Denis le vendredi 5 avril 2013,

**A l'attention de Didier Paillard  
Maire de Saint-Denis**

**Objet : Préavis de débrayage reconductible tous les vendredis de 10h à 11h à compter du 12 avril 2013 couvrant l'ensemble des collègues travaillant pour les directions du Développement Social et des Solidarités, de la Santé, de la Culture et de l'Enfance.**

Monsieur le Maire

Par la présente lettre, suite au manque de réponse adaptée de la municipalité concernant le développement de la souffrance au travail dans divers services, et à la demande des collègues concernés, nous vous informons que la section SUD CT 93 Mairie de Saint-Denis dépose un préavis de débrayage reconductible tous les vendredis de 10h à 11h à compter du 12 avril 2013 couvrant l'ensemble des collègues travaillant pour les directions suivantes :

- Direction du Développement Social et des Solidarités
- Direction de la Santé
- Direction de la Culture
- Direction de l'Enfance

Pour information, nous intitulons ce mouvement "**Les vendredis de la colère**", car nous souhaitons une médiation afin de faire cesser le management autoritaire qui se développe actuellement et restaurer une organisation des services dans le respect de l'ensemble du personnel. Ce mouvement a vocation à s'élargir, à d'autres services à la demande des salarié-e-s, semaine après semaine.

**Depuis plusieurs mois, de nombreux collègues sont mis à mal dans différents services**

- Des convocations individuelles et/ou collectives humiliantes
- Des obstructions au droit de grève
- Des arrêts de travail médicaux se multipliant avec pour objet "Souffrance au travail"
- Des procédés d'intimidation y compris parfois devant le public
- Des pressions spécifiques sur des salarié-e-s syndiqué-e-s
- Des pétitions impulsées par des cadres contre le droit de manifester
- Du flicage sur les horaires
- Des menaces de rapport injustifiées
- Des divulgations d'informations personnelles devant tierces personnes
- Un déni de la haute administration quant aux conditions de travail délétères qui se développent de jour en jour dans nos services
- En même temps, le dialogue social s'envenime, les revendications sont ignorées, et le syndicat Sud méprisé à plusieurs reprises.

Nous vous rappelons par ailleurs, qu'en temps que chef du personnel, vous avez une obligation de protection des agents municipaux (article 6 du code de la fonction publique), un véritable dialogue social s'avère donc nécessaire

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez recevoir, monsieur le Maire, nos cordiales salutations syndicales.

**Amel Dahmani**

**Secrétaire de la section Communales Mairie de Saint-Denis rattachée à SUD CT 93**

## **Les élus ont reporté la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, pour 2013 notre lutte a payé, mais cela ne suffit pas ! 2014 nous attend...**

Nous communaux, sommes directement concernés par la future mise en place de cette réforme mais nous ne sommes pas réellement concertés pour prendre part aux décisions. Cela veut dire que nous sommes considérés comme incapables de prendre position, de défendre l'intérêt collectif des enfants et de défendre des convictions liées à l'éducation. Nous avons ce point commun avec les enseignants de subir une nouvelle réforme, qui renforce l'école de l'inégalité des chances et des droits. Comment travailler ensemble et sur quelle base ?

### **Nos questions sur les effets de la réforme**

En ce qui concerne l'abaissement des taux d'encadrement, il sera de 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et de 1 pour 18 enfants en élémentaire. La municipalité de Saint Denis s'est engagée à tenir les taux d'encadrement actuels, ce qui est une décision juste vis-à-vis de la sécurité et du rythme des enfants mais après les élections municipales, qu'en sera-t-il? Nous n'avons aucune visibilité des conséquences de cette contre-réforme. De plus, le contexte économique est à l'austérité gouvernementale avec moins d'investissements de l'Etat auprès des collectivités. Sachons que le gouvernement a annoncé une baisse de l'investissement à hauteur de 4,5 milliards d'euros entre 2013 et 2015 (annonces gouvernementales de février 2013) en direction des collectivités. Cette baisse de dotations de l'Etat aux collectivités a pour but de financer les Entreprises au détriment de nos services publics territoriaux, SCAN-DA-LEUX !

**L'argument de financer cette réforme à hauteur de 250 millions n'est que de la poudre aux yeux politicienne!**

La prochaine réforme des collectivités territoriales (acte 3 de la décentralisation) revient à dire que les collectivités vont devoir supporter une baisse des dotations économiques de l'Etat. A partir de ces actes, comment voir nos métiers sur le long terme et comment faire confiance à des politiques nationales qui agissent au détriment des priorités sociales ? Le gouvernement continue la transformation de l'école républicaine en une école de la sélection par les inégalités. Nous avons déjà engagé des mobilisations avec les enseignants et les parents pour faire entendre le point de vue des animateurs et envisager des perspectives communes.

Il faut ajouter d'autres points et questions liés aux conséquences de ces réformes comme par exemple l'entrée, à partir de 2 ans des enfants à l'école et au centre de loisirs. Comment va-t-on s'organiser en fonction des locaux? Comment réaliser des projets liés aux besoins des enfants? Quels effets de la pré-inscription sur la sélection des enfants à l'entrée des centres de loisirs? Actuellement, nous rencontrons des problèmes de recrutement et de remplacements. La politique de restriction budgétaire va les aggraver. A ces questions, nous avons reçu des réponses de la part de la mairie qui ne nous incitent guère à l'optimisme.

**C'est dans ces conditions que nous construisons une démarche unitaire avec les camarades enseignants de SUD EDUCATION, car nous refusons d'agir en opposants nos métiers respectifs, nous sommes animateurs et enseignants, légitimes pour lutter ensemble pour une autre politique d'éducation dans nos structures respectives.**

### **Revendications**

- Rejet de la réforme des rythmes scolaires qui impose une inégalité territoriale du droit à l'éducation.
- Titulariser les collègues précaires (dans l'éducation comme à la mairie).
- Plus de moyens budgétaires, humains et culturels pour développer nos savoir-faire.
- Création de postes d'enseignants liés aux besoins éducatifs (plus de postes, plus de RASED, plus de psy...).
- Lutter contre le management autoritaire dans chacun de nos services.

**Dans cette dynamique de lutte, exigeons une éducation gratuite, publique et de qualité,  
y compris pour les centres de loisirs.**